

maïnsq'œuvres



SAISON 2022-2023

APPEL À RÉSIDENCE ARTISTIQUE

MAINS D'ŒUVRES

Lieu pour l'imagination artistique et citoyenne

Mains d'Œuvres, association Loi 1901, est né d'une envie fondatrice : celle de transmettre la **création** à tou.te.s, de rendre la capacité d'**imaginer**, de **ressentir** et de créer notre **société** ensemble. Il propose des expositions, concerts, spectacles, ateliers et rencontres pendant es processus de création, des formes artistiques innovantes.

Lieu **indépendant** de création et de diffusion et aussi de recherche et d'expérience destiné à accueillir des **artistes de toutes disciplines**, des démarches associatives et citoyennes, L'association Mains d'Œuvres, fondée fin 1998, est installée dans L'ancien Centre social et sportif des Usines Valeo, un bâtiment de 4000 m² aux abords du Marché aux Puces de **Saint-Ouen**. Le lieu a ouvert ses portes au public en janvier 2001. Ancré dans le **territoire**, en recherche permanente de croisements sensibles reliant l'art et la société, Mains d'Œuvres est résolument un lieu **multiple, ouvert à tou.te.s**.

Le lieu fonctionne sur la base d'une **programmation pluridisciplinaire**, de **résidences** et de projets choisis en collectif par l'équipe et les adhérent.es de l'association. Composé de **beaucoup de richesses humaines**, des membres du CA, une équipe salariée, des services civiques/alternant.e.s, des résident.e.s ainsi que des intermittent.es du spectacle, qui participent au projet Mains d'Œuvres, au quotidien.

Plus d'infos : <https://www.mainsdoeuvres.org/>

LA RÉSIDENCE LONGUE DE CRÉATION

La résidence longue de création est proposée aux **compagnies, collectifs et artistes** qui ont envie de partager leur aventure avec le lieu, qui souhaitent investir et se nourrir de cet espace et de son **territoire**, avec ses **habitant-es**. C'est un temps, **sans obligation de résultat**, qui laisse la possibilité d'explorer d'autres processus de création, de se pencher sur des interstices ou fulgurances difficiles à saisir autrement, d'inventer des **projets audacieux et atypiques**.

Être résidente à Mains d'Œuvres, c'est :

- Avoir une **convention de résidence d'un an**, renouvelable après un bilan de fin de résidence
- Devenir adhérent·e de l'association : être présent·e dans les lieux et participer à la **gouvernance collective**.
- Participer aux **tâches quotidiennes** des espaces utilisés et ainsi participer à un meilleur vivre-ensemble
- Rejoindre un **réseau d'entraide** entre résident·es et structures associatives en lien avec Mains d'Œuvres.
- Participer aux **temps forts du lieu** autant que possible : les apéros Hors d'Œuvres (une fois par mois), Les Portes ouvertes, la Fête d'anniversaire : participer à la programmation, à l'organisation.
- Proposer des **ateliers** et des **actions culturelles** en collaboration avec le pôle des **Droits Culturels** de Mains d'Œuvres.
- Bénéficier d'un **accompagnement** spécifique à votre projet par les membres de l'équipe organisé·es en référent·es (référent·es spectacle vivant, arts visuels, art et société, etc.)
- Faire partie du **réseau Pot Kommon** (réseau qui regroupe 4 lieux : le 6B, la Villa Mais d'Ici, Les Poussières et Mains d'Œuvres).
- Être visible dans les différents **outils de communication** de Mains d'Œuvres.

CONDITIONS

Il existe deux dispositifs de résidence :

- **La résidence “Dans les murs”** : il s’agit d’une **mise à disposition d’un espace de travail** dans un atelier partagé avec une participation aux frais qui s’élève à **100€HT par mois**. À cela s’ajoute un forfait de 35h renouvelable une fois par trimestre à hauteur de 50€ HT, qui vous permet de réserver les différents espaces du lieu (studio de danse, gymnase, salle star trek, salle de réunion, etc.) Le premier forfait est offert à votre arrivée. Vous avez la possibilité de proposer une résidence en collectif mais la participation aux frais sera appliquée par personne.
- **La résidence “Hors-les-murs”** : elle vous permet d’**avoir accès, après réservation, aux différents espaces** de Mains d’Œuvres (espaces cités ci-dessus), grâce à un forfait de 35 h par trimestre. Le montant de la participation aux frais s’élève à **40€ HT par mois**.

COMMENT CANDIDATER ?

- **Dépôt du dossier** : jusqu’au 20 juillet 2022 inclus
- **Sont demandés** : le formulaire rempli, un dossier artistique avec des visuels à l’adresse mail suivante : nahia@mains-doeuvres.org (bien préciser en objet : **APPEL À RÉSIDENCE ARTISTIQUE 2022-2023**)
- **Date de démarrage de la résidence envisagée** : fin septembre 2022

La procédure de sélection

Sélection sur dossier par l’équipe et le Conseil d’Administration en collégial

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

<p>Nom(s) de(s) artiste(s) / Nom de la structure et de son.sa représentant.e</p>	
<p>Date de création de la structure, de la licence, du statut individuel</p>	
<p>Votre projet artistique résumé - joignez en annexe une présentation de 2 pages épurée, claire et concise de votre projet artistique</p>	
<p>Une courte biographie - joignez le CV en annexe</p>	

<p>Informations de communication supplémentaires : site web, réseaux sociaux, extraits vidéo/sonores, etc.</p>	
<p>Quels sont vos objectifs concernant cette résidence ?</p>	
<p>De quoi avez-vous besoin? Espaces, visibilité, rencontres, structuration, formations etc.</p>	
<p>Indiquer l'espace dont vous avez besoin et une idée du volume d'occupation</p>	

<p>Au moment de l'entrée en résidence, votre projet bénéficie-t-il de financements et/ou de partenaires ? Si oui qui / combien ? (permettant d'évaluer les effets professionnalisant en sortie de résidence)</p>	
<p>Mise à disposition de compétences : compétences et savoirs faire que vous aimeriez partager pour participer au réseau d'entraide des résidents de Mains d'Œuvres : recherche de subvention, montage d'exposition, préparation concours, graphisme, régie etc.</p>	
<p>Combien d'heures par mois pouvez-vous allouer au partage de compétences ?</p>	
<p>Commentaires</p>	